

Ruhengeri, le 14 mai 1957.-

N° 300 /A.I.I4.

Au s/chef Kabibi,

à

K W I J U R U .-



J'ai constaté que vous n'avez donné aucune suite aux quatre convocations qui vous ont été transmises par le tribunal du territoire aux dates suivantes:

- 1) le 10. 4. 1957 pour le 15. 4. 1957.
- 2) le 17. 4. 1957 pour le 22. 4. 1957.
- 3) le 23.4. 1957 pour le 26. 4. 1957.
- 4) un mandat d'amener du 29. 4. 1957.

Je vous demande instamment de suivre la convocation qui vous ~~est~~ est adressée. Votre exemple est incompatible avec vos fonctions de sous-chef.

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE.A.d'ARIAN.-
p.o.L'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL ASSISTANT.

LEHMEN.F.-